



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2006

---

### Saint-Georges-de-Reneins – *Ludna*

Fouille programmée (2006)

Jean-Claude Béal

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/60296>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Jean-Claude Béal, « Saint-Georges-de-Reneins – *Ludna* » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 22 février 2021, consulté le 26 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/60296>

---

Ce document a été généré automatiquement le 26 février 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Saint-Georges-de-Reneins – Ludna

Fouille programmée (2006)

Jean-Claude Béal

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Université Lumière Lyon 2

**Béal J.-C. 2006** : *Ludna Paternal à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône)*.

- 1 Depuis 2003, une fouille programmée se poursuit sur l'agglomération antique de *Ludna* à Saint-Georges-de-Reneins. Après avoir mis en évidence la présence de *granaria* en marge d'une terrasse artificielle adossée aux remblais de la voie de Lyon à Maçon, les travaux se sont principalement reportés sur un secteur dont l'intérêt était apparu en 2003 dans un sondage ponctuel.
- 2 Deux immeubles mitoyens, appartenant à une même *insula* et séparés par un *ambitus*, ont été ici révélés, dont seuls subsistent les états antérieurs à la fin de l'époque julio-claudienne.
- 3 L'immeuble méridional était apparemment occupé par un habitat très dégradé. Il ouvrait à l'ouest sur un espace de circulation que caractérisaient des concentrations de fragments de tuiles, de briques et de céramiques, venant stabiliser le terrain sableux.
- 4 L'immeuble septentrional était divisé en travées de 6 m de largeur environ, limitées par des cloisons sur sablières basses que des apports de marne ou des briques calaient dans le sable du terrain naturel. D'autres apports, de marne ou d'argile, permettaient de remblayer et de stabiliser, d'ouest en est, la pente de la colline. Les premières estimations laissent à penser qu'il y avait au moins trois travées et que cette construction, qui recouvre partiellement un bâtiment antérieur indéterminé, s'étendait du nord au sud sur 23 m au moins : il pourrait s'agir à nouveau d'un *horreum*.
- 5 Ce bâtiment était bordé à l'ouest par un portique, et son orientation diffère d'une dizaine de degrés de celle de la voie. Si la suite de la fouille confirme sa fonction, on

aurait ici affaire à un premier entrepôt, à nefs multiples, de plus de 400 m<sup>2</sup>, antérieur aux *granaria* de la zone méridionale.

- 6 Dans cette dernière zone, un sondage a permis, sans atteindre parfaitement son objectif, de mieux apprécier l'extension, vers le nord, de la terrasse artificielle adossée à la voie, dont la limite méridionale a été clairement mise en évidence en 2005 : cette terrasse s'étend sur un peu plus de 117 m de longueur, et sa limite septentrionale doit se trouver en fait fossilisée sous le chemin de service qui traverse la colline d'ouest en est. Les apports argileux que nous avons mis au jour dans deux sondages en 2003 et 2004 doivent stabiliser cette limite, et expliquent l'anomalie ouest/est révélée par les prospections électriques de 2002.
- 7 Enfin, trois tranchées ont été ouvertes dans la partie la plus septentrionale de la colline, et ont montré l'importance de l'érosion dans toute sa partie supérieure, aménagée, semble-t-il, en terrasses : au moins un talus de marne faisant office de mur de terrasse, dans ce territoire particulièrement pauvre en pierres, y a-t-il été repéré. Mais des constructions, largement récupérées, sont encore présentes en partie basse de la colline, à 115 m environ à l'est de l'axe de la voie ferrée. Elles témoignent de l'élargissement vers l'est de l'emprise de l'agglomération, par rapport à ce que nous en avons mis en évidence plus au sud en 2004, et atteste son extension sur plus de 350 m du nord au sud. L'étendue du bourg à l'est de la voie ferrée est d'environ 3,6 ha. Son extension à l'ouest ne peut encore être évaluée.

---

## INDEX

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtlkSWVMVuqB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH5r3FYBpwe>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt0auHUwTKix>

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtdGSf7FYRvz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtangnrMknBV>

**Année de l'opération** : 2006

**sujets** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthXosl9QxQ2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtN5zGcqx0YR>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtaGBUR5Ekx1>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSmefwuwa97>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt2f8QaSD6TS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtM9HMMWQTGJV>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtQuZiT5nYY2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbAJrlqK7Lc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttqRMDTN4VE>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9mUFwQABF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXpelEtqsSk>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtBOEN87D6dV>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtB9St4P5oUc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtRSkVB0xGL9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt20EsS32aXe>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt8gP3z538ei>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4HEc49rMp7>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYvFTIy7qRD>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

## AUTEURS

**JEAN-CLAUDE BÉAL**

Université Lumière Lyon 2